

Formulaire d'inscription

ATELIERS D'ARTS

(BELL VILLAGE) - Rentrée Novembre 2025

Inscription du 29 octobre au 14 novembre 2025 du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00
(Fermés les samedis)

Nom : Prénom : Sexe : M () F ()

Date de naissance :/...../..... Ecole Fréquentée :

Courriel 1 (mail) : Courriel 2 (mail):

Adresse postale :

Portable 1 : Portable 2 : Téléphone (domicile) :

Important : Pour assurer la tenue d'un cours, un nombre minimum de participants est requis.
Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter une classe si ce critère n'est pas rempli.

★ Merci de cocher votre choix (une fois par semaine)

Ateliers	Enseignants	Durée	Horaires	Tarif	Date de la rentrée	Choix
Ateliers de Danse Contemporaine						
Niveau 1 – 5 ans à 12 ans	Jean Renat Anamah	50 heures	Samedi	11h15 à 13h15	10,000	
Niveau 2 – 13 ans à 17 ans	Jean Renat Anamah	50 heures	Samedi	09h00 à 11h00	9,500	
Ateliers de Théâtre						
Niveau 1 – 6 à 8 ans	Tony Permal	30 heures	Samedi	08h00 à 09h00	5,700	
Niveau 2 – 9 à 11 ans	Tony Permal	30 heures	Samedi	09h05 à 10h05	6,000	
Niveau 3 – 12 à 16 ans	Tony Permal	45 heures	Samedi	10h10 à 11h40	8,500	
Atelier de peinture						
Niveau 1 - 5 à 7ans	Neeru BEEHARRY - PANRAY	45 heures	Samedi	10h45 à 12h15	8,500	
Niveau 2 - 8 à 11 ans	Neeru BEEHARRY - PANRAY	45 heures	Samedi	09h00 à 10h30	8,700	

A noter que les costumes pour le spectacle en fin de cours seront à la charge des parents.



Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu **Rs 500** de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.

1. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
2. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
3. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
4. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
5. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
6. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Cyclone - Alerte 1		Veille de fortes pluies
les cours sont maintenus		l'Alliance Française peut décider de suspendre ou d'annuler les cours si les conditions climatiques sont jugées dangereuses.
Cyclone - Alerte 2		Fortes pluies / pluies torrentielles
tous les cours sont annulés		En cas de fortes pluies et si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours en présentiel seront annulés à l'Alliance Française et une transition vers les cours en ligne sera effectuée (cycles secondaire & adultes) .
Cyclone - Alerte 3		
tous les cours sont annulés		

Je soussigné(e).....responsable légal(e) de l'enfant

.....souhaite son inscription à l'un des cours au recto.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature :Date..... Mode

de paiement Reçu No. en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial

Bank Adresse : Route Royale

Bell Village

Ile Maurice

Banque : Mauritius Commercial Bank, Bell village

N° de compte : 000130033073

IBAN : MU62MCBL0913000000033073000MUR

Swift Code : MCBLMUMU

1, RUE VICTOR HUGO, BELL VILLAGE

Téléphone : (+230) 2122949 / Télécopie : (+230) 212 2812 / COURRIEL : cours.afim@gmail.com

Site web : www.afmaurice.org/   